

Assemblée générale extraordinaire Union des Entreprises de Bruxelles asbl

Nos membres sont invités à assister à une **Assemblée Générale extraordinaire de l'Union des Entreprises de Bruxelles** asbl qui se tiendra au siège social, 500 Avenue Louise à 1050 Bruxelles le

25 novembre 2024 à 18h00

Point unique à l'ordre du jour :

Approbation de l'apport à titre gratuit d'une Universalité de l'Union des Entreprises de Bruxelles asbl à la Chambre de Commerce de Bruxelles en application de la procédure légale d'apport à titre gratuit d'une universalité, telle que prévue au Code des Sociétés et des Associations (*)

Si le quorum de présence nécessaire n'est pas atteint, une nouvelle réunion de l'Assemblée générale aura lieu **le 19 décembre 2024 à 16h00** au siège social de BECI.

Cette assemblée pourra statuer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Annick Hernot
Président